

# INFORMATIONS

## MISTER TRI



### Papier

- Ne pas mettre dans la benne : kleenex, papiers de ménage, emballages cadeaux, mouchoirs, sacs d'aliments pour les animaux avec film plastique, emballages plastiques des journaux et magazines.
- Vider les sacs contenant du papier.

### Carton

- Ouvrir les cartons (si cela est dur, demander au surveillant).
- Vider les cartons (même s'ils sont remplis de cartons).
- Enlever la ferraille des classeurs en carton.

### Ferraille

- Ramassage 2 fois par année.

### Verre

- Trier les couleurs.
- Attention, ne mettre que des bouteilles.

### Habits

- Les mettre dans des sacs fermés.
- Attacher les chaussures ensembles.

### Bois

- Le bois de démolition n'est pas admis.
- Les vides greniers ou débarras de maisons sont interdits (pour renseignements s'adresser à Lucien Fankhauser).
- Bois de maximum 2m de long.
- Les meubles doivent être démontés ou cassés ; les cageots et paniers doivent être écrasés.

### Sagex

- Le casser.
- Attention, ne pas mettre : *les chips de remplissage en plastique, cela cause de grands problèmes, en cas de doutes, demandez au surveillant / plaques d'isolation (si vous avez un doute, demandez au surveillant).*

### PET

- Ecraser les bouteilles
- Attention, ne pas mettre : *les bouteilles de vinaigres / les bouteilles d'huiles ou qui en ont contenu / les bouteilles qui n'ont pas le sigle « PET ».*

### Canettes alu

- A l'intérieur du bâtiment dans l'appareil « presse canettes ».

### Huiles minérales / moteurs

- A l'intérieur du bâtiment dans les tonneaux appropriés.

### Boîtes de conserve et alu

- Si possible, des 2 côtés et les écraser. -

### Vaisselle, vases, céramique

- A l'intérieur du bâtiment dans le tonneau.

### Ampoules

- Les ampoules à filaments sont à mettre dans un sac poubelle avec les déchets ménagers.

### Déchets encombrants

- Ramassage 4 fois par année.
- Attention, ne sera pas ramassé : *tout ce qui rentre dans un sac poubelle de 110 litres / tout ce qui n'est pas combustible (fer, béton, pierre, pot de fleur) / tout ce qui est récolté à Mister Tri / le plastique agricole (balles de fourrage) / le débarras de maison (renseignement auprès de M. Fankhauser) / les matériaux de rénovation et de transformation.*

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'administration communale au **032 431 15 44** ou Jacky Zenger, surveillant de Mister Tri, le samedi matin.